

## Élaborer le rapport de durabilité conforme à la CSRD – Parcours 8 jours

Cette formation vise la certification RS7284 enregistrée auprès de France Compétences par LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES.

### PUBLIC

Directeurs/responsables financiers –  
Directeurs/responsables RSE –  
Consolidateurs – Responsables des  
normes – Toute personne impliquée  
dans le processus d'élaboration du  
rapport de durabilité

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis pour les fonctions  
citées

### LES POINTS FORTS

L'expérience «?terrain?» des  
intervenants sur les différentes  
étapes de mise en œuvre du  
processus d'élaboration du rapport  
de durabilité

Une approche opérationnelle à  
travers les nombreux cas pratiques  
qui jalonnent la formation

Un atelier spécifiquement dédié à  
l'analyse de la double matérialité,  
point d'orgue incontournable de tout  
le processus de durabilité

Nos parcours sont composés de  
formations cohérentes et  
complémentaires dispensées par  
des experts et praticiens d'entreprise  
pour découvrir, approfondir et  
valider savoir-faire et compétences.  
Nous vous accompagnons dès le  
début en veillant à ce que les  
objectifs du parcours soient en  
adéquation avec vos attentes puis  
tout au long de votre formation avec  
des échanges personnalisés.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré  
autour du transfert des  
compétences
- Acquisition des compétences  
opérationnelles par la pratique et  
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des  
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en  
plusieurs temps pour permettre  
engagement, apprentissage et  
transfert
- Formation favorisant  
l'engagement du participant pour  
un meilleur ancrage des

Code  
**702780**

Durée  
**56 heures**

Tarif Inter\*  
**5 400 €  
HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Organiser le processus et la méthodologie d'élaboration du rapport de durabilité conformément à la réglementation en vigueur
- Mettre en œuvre les normes ESRS et la matrice de double matérialité
- Déterminer les activités durables et les indicateurs de performance à publier selon le règlement de Taxonomie verte européenne

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Organiser le processus et la méthodologie d'élaboration du rapport de durabilité conformément à la réglementation en vigueur

### Présenter le cadre et les enjeux liés à l'obligation d'établir un rapport de durabilité

Appréhender le panorama des différentes directives, réglementations et normes de durabilité

- Contexte, textes fondateurs et concept de durabilité
- Panorama des dispositions réglementaires autour du pacte vert
- Les normes de durabilité et les instances de normalisation
- Brainstorming sur les définitions liées au concept de durabilité
- Atelier sur les normes de durabilité

### S'approprier les enjeux de la CSRD

- Objectifs, calendrier et écosystème juridique de la CSRD
- Impact sur les entités non assujetties
- Quiz sur le cadre réglementaire et normatif

### Déterminer les dispositifs à mettre en œuvre pour présenter l'information de durabilité

Préciser les éléments constitutifs de l'information à publier

## SATISFACTION ET EVALUATION

- La réussite à l'épreuve certificative permet la validation de la certification RS7284 "Élaborer un rapport de durabilité conforme à la CSRD"
- Modalité d'évaluation :
  - ▶ Examen écrit : questionnaire de 1,5h
  - ▶ Mise en situation professionnelle : dossier + Soutenance sur l'élaboration d'un rapport de durabilité – 1h

## ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## dans le rapport de durabilité

- Les normes ESRS
- Les data points
- La double matérialité
- Partage d'expériences de l'intervenant et des participants sur la pratique du reporting
- Atelier pratique sur les normes ESRS thématiques

## Présenter les éléments de taxonomie verte européenne

- Textes officiels, secteurs couverts et mécanisme
- Activités éligibles / activités alignées
- Indicateurs à publier
- Atelier pratique sur les activités éligibles et les activités alignées

## Mettre en place le processus d'élaboration du rapport de durabilité

### Organiser le processus

- Formats à respecter : structure et transmission XHTML
- Mobilisation des acteurs de l'entreprise, rétroplanning, coûts et outils
- Recommandations pour le 1er reporting
- Atelier pratique : premiers benchmarks sur les rapports de sociétés cotées

### Impliquer la gouvernance dans le suivi et le contrôle

- Le contrôle interne au cours des différentes phases de conception du rapport
- L'audit par l'OTI et le CAC
- Retour d'expériences en matière d'audit de durabilité

Mettre en œuvre les normes ESRS et la matrice de double matérialité

## Préciser le fonctionnement des normes ESRS

### Distinguer les types de normes

- Normes agnostiques : transverses et ESG
- Normes sectorielles
- Focus PME : cotées, volontaires (VSME)

### S'approprier les concepts fondamentaux

- Chaîne de valeur, modèle d'affaire, parties prenantes, diligence raisonnable, matérialité
- Articulation : SBM1 / SBM2 / SBM3
- Cas fil rouge 1/ 2 : sur la base d'une présentation d'entreprise, cartographier sa chaîne de valeur, définir les principales parties prenantes, en déduire les principaux enjeux de durabilité

## Construire la matrice de double matérialité

Préciser le principe de double matérialité tel que défini dans la norme ESRS 1

- Matérialité d'impact
- Matérialité financière

Analyser les informations de durabilité à publier dans le rapport

- IRO (Impacts, Risques et Opportunités)
- Enjeux matériels identifiés
- Tableau AR 16 de ESRS 1
- Critères d'évaluation et seuils de matérialité
- Justification de l'absence de publication d'une information
- Cas fil rouge 2/ 2 : identifier les enjeux ESG du secteur, en déterminer les IRO et les évaluer à l'aide de critères de cotation selon les préconisations de l'EFRAG
- Illustration d'une matrice de double matérialité d'une société cotée

## **Intégrer les normes transverses ESRS 1 et ESRS 2 dans l'élaboration du rapport de durabilité**

Traiter la norme ESRS 1 sur les exigences générales

- Exigences de publication selon les 4 piliers : Gouvernance (GOV), Stratégie (SBM), Management des IRO, Métriques et cibles (MT)
- Exigences d'application : AR (Application Requirements)
- Conventions de rédaction
- Horizons temporels : période de référence, informations rétrospectives et prospectives
- Périmètre des informations à reporter et caractéristiques qualitatives
- Structure du rapport à respecter
- Exercice pratique : exploiter le fichier des data points de l'EFRAG présentant les exigences de publication et leurs points de données

Publier les informations générales de la norme ESRS 2

- Les informations obligatoires à publier : GOV (1-2-3-4-5) et SBM (1-2)
- Déclaration relative à la durabilité (BP-1) et informations relatives à des circonstances particulières (BP-2)

## **Mettre en œuvre les normes ESRS thématiques ESG**

Renseigner les thématiques Environnement de la norme ESRS E

- Changement climatique (E1)
- Pollution (E2)
- Ressources aquatiques & marines (E3)
- Biodiversité & écosystèmes (E4)
- Utilisation des ressources & économie circulaire (E5)
- Exercice pratique : identifier des thématiques couvertes par la norme ESRS E1

et leurs liens vers les exigences de publication, data points et exigences d'application

- Illustration d'une trajectoire de décarbonation
- Quiz sur les différentes thématiques

### Traiter les thématiques Social de la norme ESRS S

- Effectifs propres (S1)
- Collaborateurs sur la chaîne de valeur (S2)
- Communautés affectées (S3)
- Consommateurs et utilisateurs finaux (S4)
- Illustrations concrètes d'exigences de publication des ESRS S

### Intégrer l'information Gouvernance de la norme ESRS G

- Conduit des affaires (G1)
- Liens avec ESRS 2 IRO-1
- Liens entre la loi Sapin et ESRS G1

## Publier le rapport de durabilité

### Garantir la conformité du rapport

- Rapport de gestion et structure imposée
- Audit obligatoire et norme d'assurance
- Rapport de certification
- Format de publication électronique XHTML

### Analyser des modèles d'affaires durables

- Allongement de la durée d'usage
  - Économie circulaire
  - Ecoconception et dialogue des parties prenantes
  - Décarbonation
  - Gouvernance engagée
- Partage sur la feuille de route du projet CSRD et retour d'expériences  
Atelier pratique : mener une analyse de double matérialité

## Atelier : Réaliser la matrice de double matérialité selon les différentes étapes clés du processus

- Identification et implication des parties prenantes
  - Sources de référence nécessaires à l'analyse
  - Identification des enjeux de durabilité sur la base des normes ESRS
  - Anticipation, identification et évaluation des IRO (impacts, risques et opportunités)
  - Présentation visuelle de l'analyse
  - Publication des résultats
- Cas pratique fil rouge (1 / 2) à travers un exemple concret :  
• construire une matrice de double matérialité, étape par étape



- évaluer les IRO
- présenter les résultats de l'analyse
- Quiz : les étapes de l'analyse et les IRO

## **Atelier : Intégrer les résultats de l'Analyse de Matérialité dans sa stratégie RSE**

- Mise en lumière de l'analyse de double matérialité et transformation du modèle d'affaires
  - Priorisation des actions liées aux enjeux matériels et à l'analyse d'écart
  - Alignement avec la vision et les objectifs stratégiques globaux (gouvernance)
  - Développement de politiques et pratiques spécifiques
  - Outil d'amélioration continue
  - Cas pratique fil rouge (2 / 2) sur les orientations stratégiques : recommander des actions à court et moyen
- Déterminer les activités durables et les indicateurs de performance à publier selon le règlement de Taxonomie verte européenne

## **Préciser les fondamentaux de la taxonomie verte et ses mécanismes d'application**

### Analyser le cadre réglementaire et l'articulation entre les différentes réglementations européennes

- Contexte réglementaire : Pacte Vert européen, SFDR, CSRD et Taxonomie verte
- Objectifs climatiques européens 2030 et 2050 et leur traduction réglementaire
- Impacts différenciés selon la taille des entreprises (grandes entreprises, PME, sous-traitants)
- Calendrier d'application et obligations selon les typologies d'entreprises
- Articulation entre taxonomie verte et CSRD dans le reporting de durabilité
- Analyse collaborative d'un extrait de rapport de durabilité d'une grande entreprise européenne - identification des éléments liés à la taxonomie et discussion sur les enjeux identifiés

### Appliquer les critères d'éligibilité et d'alignement de la taxonomie aux activités d'entreprise

- Les 6 objectifs environnementaux de la taxonomie européenne
- Distinction fondamentale : activités éligibles vs activités alignées
- Les 3 critères d'alignement : contribution substantielle, principe DNSH, garanties sociales minimales
- Méthodologie de classification des activités économiques selon les codes NACE
- Atelier : Identifier dans un plan comptable interne les postes entrant dans le champ de la taxonomie (20 minutes)
- Atelier : Comprendre le lien entre garanties sociales minimales et politiques RH (dialogue social, conventions OIT, conditions de travail)

## **Concevoir et déployer une stratégie opérationnelle de mise en conformité taxonomie verte**

## Calculer les indicateurs financiers et sociaux requis par la taxonomie verte

- Indicateurs financiers obligatoires : CA, CAPEX, OPEX (éligibles et alignés)
- Indicateurs sociaux : reporting social, conditions de travail, normes sociales minimales, inclusion dans la durabilité
- Méthodologie de collecte des données et processus de consolidation
- Cas pratique : calculer des pourcentages de CA/CAPEX/OPEX alignés
- Atelier : réaliser le mapping des processus RH existants versus exigences taxonomie (égalité professionnelle, santé-sécurité, dialogue social)

## Elaborer un plan de déploiement opérationnel adapté au contexte sectoriel et organisationnel

- Cas sectoriels concrets : immobilier, énergie, services, BTP
  - Impact différencié PME vs grandes entreprises sur la stratégie de mise en œuvre
  - Conséquences sur la stratégie financière, les RH et la communication extra-financière
  - Gouvernance interne : répartition des rôles entre fonctions (finance, RH, RSE, direction)
  - Organisation de la collecte, du calcul et du reporting des données
  - Outils et logiciels disponibles pour le suivi et la conformité
  - Calendrier de mise en conformité et jalons critiques
  - Étude de cas : Identifier, pour une entreprise du BTP, les activités éligibles, mesurer ses investissements durables et auditer ses obligations sociales
  - Atelier collaboratif : Construction d'une feuille de route "Taxonomie verte" pour une entreprise fictive avec définition des rôles comptables/RH et planning de déploiement
  - Simulation de restitution : Présentation d'un reporting Taxonomie devant un "COMEX fictif" avec questions-réponses et feedback
- Modalité d'évaluation
- Examen écrit : questionnaire de 1,5h
  - Mise en situation professionnelle : dossier + Soutenance sur l'élaboration d'un rapport de durabilité – 1h

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

... \_\_\_\_\_

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE, PARIS

- 16 Sep. au 22 Jan. 2027

